Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 45 (1900)

Heft: 1

Artikel: Impressions de manœuvres

Autor: Isler, P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-337733

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLVe Année.

Nº 1.

Janvier 1900.

IMPRESSIONS DE MANŒUVRES'

Si les grandes manœuvres ont pour but de préparer les troupes et les chefs à la guerre, elles servent aussi, par le simulacre d'une campagne auquel elles donnent lieu, de pierre de touche pour juger les institutions militaires. Une grande partie de l'armée est sur pied et les unités les plus hautes opèrent en face d'un adversaire. En aucune autre circonstance, en temps de paix, on ne saurait mieux se rendre compte si l'organisation des corps de troupes, leur instruction ainsi que l'administration militaire répondent aux exigences.

Ce n'est pas une étude complète de cette matière que j'entreprends. Je désirerais seulement faire part au lecteur de quelques impressions que m'ont laissées à ce sujet nos dernières manœuvres, impressions dont la plupart du reste ont été formulées déjà par d'autres officiers avant moi.

A. Organisation des corps de troupes.

I. Infanterie. — 1. Le commandant de compagnie devrait être monté; cette exigence s'impose. Le commandement d'un effectif de 200 fusils demande une telle somme de travail physique et intellectuel qu'un capitaine à pied approchant de la quarantaine ne peut y suffire. Erreur dans les premières dispositions soit pour le combat soit pour le service de sùreté, manque de surveillance dans les marches et dans les quartiers... tous les manquements proviennent en grande partie du fait que le capitaine à pied n'a pu se rendre compte assez rapidement de la situation, et qu'à la fin d'une journée, il est trop las pour pouvoir encore vaquer à sa besogne.

1900

¹ Communication présentée à la Société romande des armes spéciales, dans sa séance du 9 décembre 1899.

- 2. L'effectif de mobilisation du bataillon devrait être porté à 1000 hommes, soit à 220-230 fusils par compagnie. Les dépôts de malades de cette année ont prouvé que, même sans engagement, l'effectif des bataillons a diminué en huit jours d'une centaine d'hommes. Nous ne pourrons jamais nous défaire de toutes les non-valeurs au moment d'une mobilisation hâtive. Il faudra donc compter avec le déchet initial et, pour amener 200 fusils par compagnie au premier combat, en mobiliser une trentaine de plus. D'après les effectifs de contrôles, ce serait chose faisable.
- 3. On pourrait se passer de l'échelon de la brigade en tant que la plus haute unité de l'infanterie. Je ne connais pas les expériences faites à ce sujet dans les Ire et IIe divisions. Quant à la division combinée, le commandant, malgré ses efforts pour laisser intactes les brigades, a dû les morceler au début de la journée, trois fois sur quatre, et n'a jamais réussi à les réunir au cours de l'action. Dans le corps d'armée, quand on est obligé de détacher une brigade, le brigadier qui reste fait souvent double emploi avec le divisionnaire. Lors des stationnements, la brigade n'est presque jamais réunie, et cet échelon constitue toujours un retard dans la transmission des ordres.

Le régiment est proposé par plusieurs de nos officiers comme échelon supérieur. Il serait commandé par un colonel auquel il faudrait adjoindre un lieutenant-colonel. Celui-ci serait d'une grande utilité autant pour l'instruction que pour l'administration du régiment. Il en conduirait les fractions importantes et même le régiment entier lorsque le colonel aurait à prendre, pour une action commune, le commandement de deux régiments. De cette manière, nous confierions un commandement important aux mains d'un officier expérimenté et, en même temps, nous le mettrions au niveau de ce qu'il a été de tous les temps et dans toutes les armées; nous aurions enfin une réserve d'officiers supérieurs qui nous manque aujour-d'hui complètement.

Quand au commandant de division, il peut facilement, même au combat, avoir sous ses ordres directs cinq unités soit quatre régiments d'infanterie et le régiment d'artillerie.

II. Cavalerie. — 1. Il faudrait pouvoir disposer d'un plus grand nombre d'officiers formés au service d'explorations. La connaissance des trois armes leur étant indispensable

il y aurait lieu de les envoyer aux Ecoles centrales dans une proportion plus grande que ce n'est le cas actuellement.

- 2. Le terme de brigade de cavalerie pourrait être remplacé avantageusement par celui de régiment comme cela a été le cas pour l'ancienne brigade d'artillerie. Il y aurait alors conformité dans les trois armes où le régiment constituerait l'échelon le plus élevé. Cependant, une répartition du régiment à six escadrons, en groupes de 2-3 escadrons, serait probablement nécessaire.
- III. Artillerie. L'utilité du fractionnement du régiment d'artillerie de corps en deux groupes à trois batteries a fait ses preuves. Le groupe de trois batteries ne demandant qu'un front de 300 m. est très maniable même dans un terrain accidenté. Cette organisation permet en outre de détacher du groupe une batterie mesure qui s'impose parfois, ne fût-ce que pour tromper l'adversaire sur la force d'un détachement sans que pour cela le groupe soit entièrement disloqué.

Il est désirable qu'une réorganisation de l'artillerie qui s'imposera avec l'introduction d'un nouveau matériel, nous donne aussi dans le régiment divisionnaire deux groupes à trois batteries, les batteries ne fussent-elles que de quatre pièces.

IV. Vélocipédistes. — La question des vélocipèdistes reste toujours ouverte. On a reconnu que les subdivisions actuelles de vélocipédistes militaires suffisent à peine à doter les étatsmajors jusqu'au régiment du nombre d'estafettes indispensables. On a permis en conséquence à l'infanterie d'en commander parmi la troupe: un par Etat-major de bataillon et un par compagnie.

C'est un expédient momentané. L'entraînement systématique fait défaut à ces cyclistes temporaires, et je doute qu'ils aient répondu partout à ce qu'on en attendait. En outre, les autres armes : la cavalerie, l'artillerie et le génie ont aussi besoin de ce moyen rapide et économique pour la transmission des ordres et des rapports. Enfin, une petite troupe de cyclistes par division ou par corps d'armée pourrait rendre de bons services comme infanterie montée et éviter souvent des détachements soit d'infanterie soit de cavalerie. En France, on réclame, par exemple, par corps d'armée un bataillon de cyclistes à quatre compagnies de 125 hommes.

Probablement qu'une compagnie de 200 hommes par corps

d'armée pourrait nous suffire. Après en avoir détaché les estafettes nécessaires aux divers états-majors jusqu'au bataillon, il resterait encore une petite compagnie d'environ 100 fusils pour servir à des expéditions soit sur le front, soit sur les flancs ou les derrières du corps d'armée.

V. La Division. — En comparant l'effectif de l'état-major divisionnaire avec celui d'autres armées, on trouve parfois le nôtre trop riche en personnel. En Allemagne il n'y a, en effet, qu'un seul officier d'état-major et un seul adjudant attachés à titre permanant à la division. Par contre, en manœuvres et en campagne, le divisionnaire s'entoure d'officiers d'ordonnance pris dans la troupe. Notre personnel combattant, comprenant deux officiers d'état major et deux adjudants, n'est nullement trop nombreux. Au combat, si le divisionnaire veut rester orienté sur l'action de celles de ses troupes qui échappent à sa vue, ainsi que sur l'ennemi, il ne dispose que d'un seul moyen : envoyer, pour le renseigner, des officiers de son état-major accompagnés d'estafettes à cheval ou de cyclistes.

Il faut donc prévoir le cas où l'état-major divisionnaire aura besoin d'être renforcé ou complété. Des officiers surnuméraires des troupes montées se prêteront le mieux à cet emploi, à condition que leur instruction tactique soit suffisamment développée. Ainsi, un recrutement d'officiers montés dans une proportion supérieure aux besoins de leur arme s'impose.

VI. Corps d'armée. — Cette formation a ses adversaires. Je ne veux pas répéter les avantages qu'elle présente mais poser simplement la question suivante : Dans la situation du 11 au 13 septembre, cas qui pourra se présenter en campagne, comment le commandant en chef de l'armée du Nord aurait-il pu assurer l'unité de l'action des divisions I et II vers Fribourg si elles n'avaient pas été réunies en un corps d'armée?

B. Instruction.

1. Marches. — Des progrès sérieux ont été réalisés depuis 1895. J'ai vu une brigade combinée traverser dans un ordre parfait les marais du Seeland le matin du 8 septembre.

Cependant, il y a encore des améliorations à obtenir dans le sens d'une allure plus rapide dans certains cas urgents, tels que : passage d'un défilé, proximité de l'ennemi qu'on veut aborder ou éviter, etc. Dans ces circonstances, les chefs doivent savoir demander aux troupes un plus grand effort; elles peuvent parfaitement, pendant 1-2 heures, faire un pas accéléré, 5 km. à 5 ½ km., si on les a entraînées à cette allure.

- 2. Combats. a) Dans les évolutions de la troupe sur le terrain de manœuvre, on a pu constater des formations plus nettes et une allure plus décidée que par le passé. Elles iraient encore mieux si les chefs subalternes, auxquels incombe le maniement direct de la troupe, voulaient s'appliquer tous à travailler sur le terrain comme sur la place d'exercice, c'est-à-dire employer des commandements directs ou des ordres brefs et clairs, seul moyen pour maintenir une bonne discipline tactique pendant les péripéties du combat.
- b) Dans les dispositions prises, il y a en général encore trop d'erreurs frappantes. Elles proviennent surtout du manque de coup d'œil tactique et d'habitude à prendre une décision rapide et à la traduire immédiatement dans le langage militaire par des ordres ou des commandements.

Comment faire disparaître cette pierre d'achoppement à laquelle tant de nos officiers se heurtent encore trop souvent? Avec d'autres, nous avons proposé il y a quelques années, des cours de répétition annuels. Je crains que nous ne les voyions guère dans un avenir prochain. Ils imposeraient de nouveaux sacrifices à la grande masse de nos concitoyens auxquels une absence du foyer une fois tous les deux ans suffit.

J'entends par contre parler autour de moi de cours tactiques pour officiers de troupes. Ils feraient pendant aux cours pour officiers supérieurs que vous connaissez. Ce cours pour officiers de troupes pourrait avoir lieu par bataillon ou par régiment dans l'année qui précède le cours de répétition. En lui donnant une durée de 8 jours, il coûterait environ 2000 fr. par bataillon. Avec 100 000 fr. — somme épargnée par la suppression des exercices du landsturm — on pourrait donner chaque année aux officiers d'infanterie de deux corps d'armée une préparation en vue du service de l'année suivante, préparation qui augmenterait beaucoup l'aptitude de notre infanterie à faire campagne.

c) Dans un cours de répétition, il faudrait éviter de recommencer les exercices purement formels, même dans la compagnie et dans le bataillon. On peut exercer la troupe, c'est-àdire lui demander des formations et allures correctes, tout en travaillant avec une supposition tactique. Ce serait très utile pour les chefs qui auraient à préparer des thèmes multiples et cela contribuerait à rendre le travail plus intéressant pour les exécutants de tout grade.

d) Pour les exercices dans la brigade — j'entends de régiment contre régiment, ainsi que de la brigade réunie contre un ennemi marqué — il faut arriver à former des détachements composés des trois armes.

Déjà le commandant de régiment doit avoir l'occasion de les manier, car rarement, en campagne, un détachement de 2-3 bataillons opérera sans le concours des deux autres armes.

Des exercices de ce genre ont eu lieu l'année passée et cette année dans les IIIc et IIc corps; dans le Icr corps on se souvient certainement encore des exercices semblables de 1892. Partout ils ont été fort instructifs. Rien n'empêcherait, me semble-t-il, l'adjonction dans ce but de un à deux escadrons et d'un groupe d'artillerie à chacune des brigades déjà pendant cette période des manœuvres.

e) Il y aurait lieu, en outre, de réformer les exercices de détachements quant aux thèmes qui leur servent de base. Il est d'usage, à présent, de donner aux détachements le caractère d'une couverture éloignée du flanc d'une colonne supposée en marche ou en retraite, et de leur laisser une grande indépendance pendant plusieurs jours.

En réalité, cette tàche serait, surtout dans la plaine, au-dessus des forces d'un petit détachement qui, dans la plupart des cas, tout en étant inutile, constituerait un affaiblissement de la colonne principale. Exemple : Le commandant de la division A apprenant que l'ennemi a fait passer l'Aar à un fort détachement, ferait autrement mieux, à la place de répondre par un détachement analogue, de garder sa division réunie et d'écraser par sa supériorité numérique la division B affaiblie, la rivière le couvrant suffisamment sur son flanc. Même sans cet obstacle, il n'a rien à craindre, si sa colonne est forte; car il peut, au moment où le détachement ennemi le menace, détacher la force nécessaire pour lui faire face, sans pour cela se priver d'elle pendant toute la journée.

Le rôle d'un détachement en campagne est très éphémère;

il dure quelques heures et il importe de donner déjà ce caractère passager aux exercices. Des thèmes d'avant-gardes, d'arrière-gardes et de flancs-gardes s'y prêtent le mieux, de pareils détachements acceptant le combat dans le but spécial de faire gagner du temps et de l'espace au gros ; la direction et l'envergure à donner au déploiement des forces et la durée du combat sont dictées par la situation par rapport au gros.

De cette manière l'exercice gagne en simplicité et surtout aussi en utilité, car il prépare les chefs aux tâches qui leur incombent journellement dans les opérations de la division, du corps d'armée et de l'armée.

Mais ce n'est pas seulement pour ces exercices à double action que des tâches simples, en rapport immédiat avec l'action du gros, s'imposent. Elles doivent aussi servir de base aux exercices de combat proprement dits (Gefechts-Exercicien) du régiment et de la brigade : action d'un régiment ou d'une brigade de 1^{re} ou 2^{me} ligne, encadré ou se trouvant à une aile de la ligne de bataille ; attaque frontale, attaque enveloppante, emploi des réserves, contre-attaque... Voilà les nombreux ròles que les grandes unités de l'infanterie sont appelées à jouer dans le combat de la division, et il importe de les y préparer par des exercices spéciaux et avec le concours des autres armes qui pourront, très utilement, servir de cadre à l'action de l'infanterie.

F. Les fronts de combat. — La critique est prompte à nous reprocher des fronts trop étendus. Aujourd'hui, au combat, la parole est aux armes à feu; pour les employer nombreuses, il faut de l'espace, au minimun 100 m. par compagnie, 300 par bataillon, 600 par régiment, 1200 par brigade. On remarque que, trop souvent, les unités envoyées au combat manquent de place, le point de direction leur ayant été mal donné; elles se rapprochent trop des troupes voisines, d'où, par la suite, le mélange des unités qu'on ne saurait trop éviter.

Les fronts se rétrécissent aussi au cours du mouvement en avant, parce que toutes les fractions d'une unité se dirigent sur le même point. Il faut que la fraction de direction seule marche sur le point principal de direction et que les fractions voisines prennent chacune un point de direction plus à droite ou plus à gauche avec un intervalle égal au front de combat. C'est seulement de cette manière que chaque unité ou fraction d'unité parviendra à maintenir, jusqu'à la fin de l'action,

le front de combat nécessaire à un déploiement. En d'autres termes, dans la défense, comme chaque unité ou fraction d'unité a son soutien, il lui faut aussi dans l'attaque une zone de terrain à elle, aboutissant à une section déterminée du front ennemi.

Le même principe doit être suivi dans les ordres pour la retraite; il sera même avantageux de choisir pour les différentes unités des points de direction légèrement excentriques les uns par rapport aux autres, afin d'éviter aussi bien l'encombrement des routes que l'enveloppement de la poursuite.

g) Dans les engagements, on voit généralement l'infanterie de l'assaillant se porter trop tôt sur la position principale de feu, soit à 600-500 m. de l'ennemi, et y rester trop longtemps avant de passer à l'assaut.

Munie de 120 cartouches par homme, la ligne de tirailleurs doit employer 10 à 20 coups déjà aux moyennes distances pour se frayer le chemin, et garder 20 à 30 coups au moins pour le feu de magasin final; elle ne disposera donc que de 80 cartouches environ pour le combat principal et 20 suffisent pour les brûler au feu lent de 4 coups par minute.

Avant d'amener des troupes dans cette position, il faut donc attendre que toutes les forces destinées au combat de la première ligne soient prêtes, puis les y faire avancer à la fois. Une demi-heure après, les munitions étant épuisées, la préparation de l'attaque par le feu sera terminée; il faudra passer à l'assaut. Afin que les réserves puissent rejoindre à temps la première ligne, elles devront donc être mises en marche dès que celle-ci s'établit sur la position principale de feu.

Certains écrivains militaires prétendent même qu'un arrêt prolongé dans cette position est superflu et qu'avec le fusil à répétition, la supériorité du feu s'acquiert tout naturellement par le tir alternant avec les mouvements par bonds.

h) Inspection. — Le défilé des troupes devant l'inspecteur a bien marché. Mais le nombreux public qui s'étendait le long de la ligne du défilé environ 200 300 m. plus à droite, a eu le spectacle peu imposant d'un trot parfois désordonné, exécuté par les troupes à pied aussi bien que par celles à cheval.

Quand on peut, après le défilé, parquer les troupes sur des places de rassemblement et qu'elles peuvent s'y rendre dans la formation adoptée pour le défilé, il est tout à fait inutile d'accélérer l'allure; il suffit de la conserver telle quelle tant qu'on occupe encore la ligne du défilé. Ce procédé est employé aux inspections des autres corps; il serait à désirer que dans le Ier corps, qui nous a donné ce spectacle déjà une fois, on se décidàt aussi à l'adopter.

C. Administration militaire.

1. Quiconque a eu à s'occuper des préparatifs d'un rassemblement de troupes, a dù remarquer combien la centralisation de tous les services à Berne est nuisible à une prompte solution des questions à étudier.

Une saine décentralisation en matière administrative, rendant les divisions et corps d'armée plus autonomes, constituerait un progrès et faciliterait grandement la mobilisation.

2. Le manque d'officiers et de sous-officiers dans certains bataillons d'infanterie réclame impérieusement des mesures permettant d'y remédier.

Il faudrait que la Confédération eût, comme c'est déjà le cas pour la cavalerie et l'artillerie, quelques corps de troupes fédérales d'infanterie. Ces bataillons fédéraux serviraient à recevoir le supplément des officiers, sous-officiers et soldats de tous les cantons qui ont un recrutement trop nombreux pour leurs effectifs actuels. Dans chaque division on pourrait commencer par faire du bataillon de carabiniers un bataillon fédéral, en le levant sur le territoire entier de la division et en prenant les recrues de préférence dans les arrondissements dont les bataillons de fusiliers sont au complet. Ensuite, on pourrait créer dans un des corps d'armée I, II et III, un nouveau bataillon fédéral de carabiniers (il y a par corps d'armée 6000 surnuméraires, dans le IVe seulement 3000).

Dans ces 11 bataillons fédéraux on ferait instruire des officiers et sous-officiers surnuméraires destinés à combler les lacunes que présentent les cadres de certains bataillons cantonaux.

3. Les trois bataillons fédéraux surnuméraires serviraient soit à remplacer dans l'armée de campagne les bataillons attachés aux fortifications, soit à modifier l'ordre de bataille de la VIIIe division.

On pourrait en effet rectifier la composition peu heureuse de la VIII^e division qui, lors d'une mise sur pied, aurait de la peine à rallier ses bataillons valaisans, et dont l'instruction, qui se fait actuellement dans les trois langues nationales, présente de sérieuses difficultés.

Voici ce qu'il faudrait faire :

Transférer le bataillon 88, de langue française, à la Ire division, pour remplacer le bataillon 12 de St-Maurice;

Attacher le bataillon 89, de langue allemande, au Gothard, dont il défend tout naturellement les accès par le Simplon et le Haut-Valais.

Ces deux bataillons pourraient être remplacés dans la VIIIe division soit par des bataillons fédéraux de carabiniers, soit par des bataillons que les divisions VI et VII paraissent à même de lui céder en vue d'arrondir la région de la VIIIe division du haut lac de Zurich jusqu'à Sargans.

Mais me voici bien loin de mon point de départ et je m'empresse de conclure :

Puisse l'approbation générale que les efforts et le dévouement de nos troupes dans les manœuvres des dernières années ont trouvé dans le pays, encourager nos autorités et nos officiers à persévérer dans la voie du progrès.

Que notre mot d'ordre soit : En avant ! Toujours en avant !

Colonel P. Isler,

Instructeur en chef de l'infanterie.

firmant ce fait évident pour le lecteur, que le problème de l'expansion russe du coté de l'Afghanistan, « Vers l'Inde », doit un jour prochain être remis sur le tapis.

La gigantesque réalisation du Transsibérien et l'affermissement de la Russie en Extrême-Orient, loin d'absorber tout entière son exubérante vitalité, lui laisse encore le temps de préparer, pas à pas, la réalisation de son rêve séculaire.

Déjà vieille de deux cents ans, la question russe en Asie centrale est de celles dont la solution s'impose, en dépit de tous les atermoiements. Cet événement consacrera, en effet, la puissance de la Russie, en lui donnant peut-être l'empire des mers.

Sans débouchés sur ses côtes, la mer Blanche étant fermée par les glaces, la Baltique et la mer Noire par leurs détroits, la Russie n'a qu'un but, celui de s'ouvrir une porte sur une mer tempérée. La mer du Japon, ne serait-ce que par son éloignement, ne répond qu'imparfaitement à ses désirs. C'est par l'Afghanistan qu'elle atteindra la mer libre par excellence, l'océan Indien « où elle ne rencontrera pour lui barrer la route, dit M. de Tréveneuc, ni les protocoles des diplomates, ni les banquises du pôle ».

Comment se fera cette conquête? Quels moyens faudrait-il mettre en jeu, quelles seront les difficultés à surmonter? C'est ce que M. Lebedev, officier au régiment de grenadiers de la garde impériale russe, a esquissé dans son ouvrage: « Vers l'Inde », qui a obtenu une recommandation spéciale de l'état-major général russe.

Cette étude, appuyée sur les documents les plus autorisés, a l'avantage de nous faire connaître comment la question est envisagée dans les milieux militaires russes, et, à ce titre, il a paru intéressant de la publier.

ERRATUM

Quelques erreurs se sont glissées dans la composition de notre dernière livraison.

A page 8, 1re ligne, il faut lire :

« En autres termes, de même que dans la défense chaque unité ou fraction d'unité a son secteur, de même, il faut à l'attaque une zone de terrain à elle, aboutissant à un secteur déterminé du front ennemi. »

Page 8, 20^{me} ligne, lire 20' (minutes) au lieu de 20.

- » 8, 36^{me} » » 200 à 300 m. » 200 300.
- » $9, 27^{\text{me}}$ » » chacun » un.